

## Titre professionnel

# Conseiller en Insertion Professionnelle

Formation certifiante

Niveau 5

RNCP37274

Enregistrement de la certification : 01/12/2022

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

### Conditions d'accès :

**Public visé :** Demandeur d'emploi inscrit à France Travail, indemnisé ou non, public Jeune (16-25 ans), Personne en Situation de Handicap (PSH)

**Prérequis :** pas de prérequis réglementaires

**Prérequis préconisés :** Avoir un niveau 4 et une bonne connaissance usuelle des outils bureautiques

## Objectifs de la formation

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier de Conseiller en Insertion Professionnelle, en accompagnant les publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion.

Développer les méthodes et techniques d'accompagnement et de recherche d'emploi afin de favoriser un accès durable et sécurisé à l'emploi ou à la formation

### Durée de la formation

Indicative et ajustable selon les besoins des personnes :

- ▶ 977 H pour tous les modules
- ▶ 385 H heures en Entreprise

Pour une durée totale maximale de **1362 heures**

Formation à temps plein ou temps partiel

Formation synchrone, en Présentiel et Distanciel

Rythme hebdomadaire maximum : **35h /semaine**

Horaires de formation : De **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h00**

### Tarif et financement

Tarifs indicatifs sur notre site internet

- ▶ Des prises en charge totales ou partielles sont possibles en fonction des formations proposées et des financements sollicités.
- ▶ Devis personnalisé sur demande : [dg@aecd.fr](mailto:dg@aecd.fr)

### Modalités d'accès

1/ Prise de contact et RDV d'information proposé par l'AECD

2/ Entretien de dépôt de candidature et positionnement

- ▶ Se Munir d'un CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL (votre email et votre mot de passe)

### Délais d'accès

Entre 1 et 3 mois

- ▶ Information/réponse suite candidature : le candidat sera informé par l'AECD de la suite donnée à sa candidature à l'issue du processus de recrutement

## Contenu de la formation

### CCP1 Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé :

- informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

### CCP2 Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle :

- contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- accompagner la réalisation des projets professionnels
- concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- analyser sa pratique professionnelle

### CCP3 Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle :

- déployer, dans une démarche de projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

### ► Compétences transversales de l'emploi :

- respecter des règles et des procédures
- mobiliser les environnements numériques

### Renforts pédagogiques (en fonction des besoins)

- Soutien individualisé

### Objectifs :

Renforcer les connaissances et les compétences visées par la formation.

- Préparation à l'après formation (dont TRE digitale) : 21 heures maximum

### Objectifs :

Créer ou mettre à jour un CV

Utiliser les outils numériques de recherche d'emploi

Se préparer à un entretien

- Mise en pratique de la formation en entreprise

- Acquérir et mobiliser les connaissances et compétences du métier en contexte professionnel

## Méthodes mobilisées

### Formation individualisée

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive. Elle est individualisée dans les parcours qu'elle propose, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants. Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, MOOC, Webinars...), de mises en situation sur des plateaux techniques...

### Equipements et outils

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à des plateformes LMS, imprimante, scanner, photocopieur, vidéoprojecteur...

Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque bénéficiaire

## Modalités d'évaluation / validation

### Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée en cohérence avec le référentiel du Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle.

**Évaluation diagnostique :** Positionnement en début de parcours afin d'identifier les acquis et d'individualiser la formation.

### Évaluations formatives

- Évaluations régulières en cours de formation (mises en situation pro-fessionnelles reconstituées sur plateau technique, études de cas, exercices pratiques).
- Auto-évaluation accompagnée afin de favoriser la prise de conscience des acquis et des axes de progression.
- Suivi et mesure de la progression pédagogique via l'outil « Mon Itinéraire de Compétences ».

### Évaluation en entreprise

- Observation des compétences en situation réelle.
- Grille d'évaluation complétée par le tuteur et/ou le formateur.
- Bilan de période en entreprise permettant d'identifier les compétences acquises et celles à renforcer.

Entraînements et préparation à la session de validation /certification tout au long du parcours

### Titre Professionnel :

- Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.

- Préparation à la session de validation du titre ou de(s) certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) et Dossier Professionnel (DP)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)

- Des référents handicap sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation et mettre en œuvre des modes de compensation le cas échéant, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pour toute demande de contact avec un Référent Handicap : [dg@aecd.fr](mailto:dg@aecd.fr)

## Modalités de certification

- **Titre professionnel : Inscription à la session de validation du titre ou CCP visé en fin de formation**
- **Possibilité de valider 1 ou des Blocs de compétences**

En cas d'échec ou de réussite partielle au titre professionnel, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre sans formation complémentaire si candidat issu d'un parcours de formation.

Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé.

Lors de la session de validation du Titre :

**Epreuve de synthèse :** L'épreuve de synthèse est principalement basée sur une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée / Epreuve pratique : 45 minutes

**Entretien technique :** 40 minutes

**Questionnement à partir de production(s) \*** : 1h00

*\* Le candidat rédige en amont de l'examen un dossier à partir de périodes en entreprise, d'une durée totale minimum de 385 heures*

**Entretien final avec le jury** (support : le Dossier Professionnel (DP)) : 30 minutes.

L'entretien permet de vérifier le niveau de maîtrise par le candidat de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé / d'échanger sur l'expérience et la pratique acquises tout au long de son parcours à partir des fiches descriptives de la pratique professionnelle du DP

## Equivalences/Passerelles autres certifications

**Correspondance(s) partielle(s) avec l'ancienne version de la certification professionnelle (RNCP403)**

**RNCP37274BC01** - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé / **RNCP403BC01** - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

**RNCP37274BC02** - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle / **RNCP403BC02** - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

**RNCP37274BC03** - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelles / **RNCP403BC03** - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelles

## Débouchés et suite de parcours

**Types d'emplois accessibles :**

Conseiller(ère) en insertion professionnelle, conseiller(ère) emploi, chargé(e) d'accompagnement socio-professionnel, référent(e) insertion, conseiller(ère) mission locale ou relations entreprises.

**Suites de parcours possibles :**

Validation complète du TP CIP (niveau 5), poursuite vers une licence professionnelle (insertion, RH, intervention sociale) ou spécialisation dans l'accompagnement de publics spécifiques.

## Dates des prochaines sessions et contact

Prochaine(s) session(s) : Plusieurs sessions sont programmées tous les semestres.  
Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante : [dg@aecd.fr](mailto:dg@aecd.fr)